



## La lettre d'information de la vie communale juillet 2015 N°54

# Editorial : Pour un été convivial

L'été démarre sur les chapeaux de roues et la saison estivale que nous appelons de tous nos vœux vient de s'installer. Le plus grand nombre d'entre nous, du moins je l'espère, aura le bonheur de prendre quelques jours de vacances bien méritées et échapper ainsi durant ce laps du temps aux contraintes du quotidien. Cette parenthèse permet ainsi de casser le rythme infernal du reste de l'année.

L'arrivée si attendue et tant espérée des beaux jours ne doit pas cependant nous faire oublier que l'été reste la saison qui demande le plus de tolérance et de compréhension de notre part à tous à l'égard de nos voisins, ceci notamment lors des fêtes et barbecues entre amis qui se déroulent le plus souvent à l'extérieur ou à l'occasion de travaux ou autres activités susceptibles de générer du bruit voir même des nuisances sonores.



Vous l'avez tous constaté en ce mois de juillet, notre village a pris son visage estival avec son fleurissement riche ne couleurs. Je tiens tout particulièrement à remercier nos agents ainsi que nos adjoints pour leurs efforts importants consentis dans le cadre de la création, de l'aménagement et de l'entretien des espaces fleuris, ceci pour notre plus grande joie à tous. Mes remerciements vont également à toutes celles et ceux qui n'hésitent pas à fleurir leurs maisons et qui veillent à la propreté de leurs abords.

Par ailleurs, je tiens également à avoir une pensée pour celles et ceux qui n'auront pas la possibilité de partir en vacances, quelles qu'en soient les raisons. Je reste convaincu qu'ils sauront ensoleiller à leur manière notre village tout au long de cette période placée sous le signe de la détente et du repos.

A présent, je vous invite à découvrir par le biais de ce nouveau numéro l'actualité de notre village. Pour ma part et au nom de la municipalité, je vous souhaite de passer un bel été et j'espère avoir la joie de vous retrouver lors des prochaines fêtes et cérémonies afin de partager avec vous ces bons moments de convivialité que nous apprécions tant à HEILIGENBERG.

BONNES VACANCES.

Votre Maire,  
Guy ERNST

# Informations pratiques

## ◆ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.**

## ◆ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 heures 30 à 15 heures 30 - mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.**

## ◆ Accueil périscolaire.

Le périscolaire de Heiligenberg est fermé pendant les vacances scolaires. Il ouvrira à la rentrée scolaire le 1 septembre 2015.

Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr))

## ➤ Ouverture de la déchèterie végétale.

La déchèterie végétale est ouverte **tous les samedis de 11 heures à midi** pendant les mois d'été. Tous les déchets végétaux et ligneux peuvent être déposés tels que tonte de gazon, taille des haies, déchets de jardin, etc... Le dépôt de tout autre matériau, notamment les gravats, est strictement interdit et **doit être transporté dans un des centres de collecte du Sictomme** .



## Vie civique

### ➤ Recommandations en cas de canicule

Parmi les risques majeurs de la période estivale figurent les risques liés à la canicule. Les personnes les plus exposées en cas de forte chaleur sont les personnes âgées et les jeunes enfants. Nous rappelons ci-dessous quelques règles de conduite à tenir :

- Éviter les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes.
- Maintenir les fenêtres et les volets fermés et les ouvrir la nuit, en provoquant des courants d'air.
- S'il faut sortir, rester à l'ombre. Porter un chapeau, des vêtements légers et amples, de couleur claire. Emporter une bouteille d'eau.
- **Boire le plus possible**, même sans soif, et continuer à manger comme d'habitude. Ne pas consommer d'alcool.
- **Se rafraîchir**. Prendre régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou s'humidifier le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur.
- Demander de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur met mal à l'aise.



**Nous rappelons que les personnes âgées qui le désirent peuvent se faire inscrire dans le registre des personnes à risques tenu en mairie. Soyons vigilants et soucions-nous des personnes de notre voisinage, surtout si ce sont des personnes âgées isolées qui peuvent se retrouver en situation d'inconfort.**

### ➤ Stationnement de gros engins sur la voie publique



Il a été constaté ces derniers temps une recrudescence de la présence de gros engins de travaux sur notre commune. S'il est légitime et fort compréhensible que ces camions et excavatrices soient utilisés par des particuliers pour leurs travaux, il est mal venu que ces engins lourds stationnent, souvent longuement, sur la voie publique alors que c'est sur les chantiers ou propriétés privées que leur présence est normale. Outre leur aspect inesthétique et encombrant, ces engins présentent un réel danger pour les usagers des rues, notamment les piétons qui empruntent les trottoirs et les places et les enfants qui peuvent y jouer. Il est fréquent aussi qu'il suffit d'un seul passage de ces engins pour que le revêtement des rues soit irrémédiablement détérioré.

### ➤ Affichage sauvage.

On voit aussi fleurir de temps en temps des affiches, affichettes ou ballons annonçant une manifestation, le chemin pour accéder à une fête de famille, un animal perdu...

Rappelons que l'affichage est réglementé et n'est autorisé que sur les panneaux spécialement dédiés à cet usage. Tout autre affichage sauvage tombe sous le coup de la Loi. Néanmoins, si un affichage temporaire d'un jour ou deux peut-être toléré dans son lieu et son contenu, il serait bienvenu que les personnes ayant procédé à cet affichage pensent à l'enlever dès qu'il devient inutile, afin que ce qui était une information ne devienne une pollution.



➤ **« La liberté des uns s'arrête là ou commence celle des autres » ou comment bien vivre ensemble.**

Cette citation est la règle fondamentale du bien vivre ensemble. Dès lors que cette règle est transgressée, souvent par des personnes persuadées de leur bon droit, elle est source de désagréments, voire de conflits. Parmi les règles premières figurent le Respect.



**Respect des personnes** d'abord. Respect du voisin, respect entre adultes, respect des enfants, respect des personnes âgées, etc... Dans ce domaine, la parole, la politesse, la courtoisie sont de mise alors que d'autres attitudes sont à bannir : l'impolitesse, le faire-exprès, en sont quelques-unes.

**Respect des biens** ensuite. La notion de propriété privée est une règle bien définie par la Loi. Néanmoins, il incombe à chacun d'entre nous de respecter cette valeur fondamentalement morale et d'éviter de détériorer le bien d'autrui par ses travaux, le faux sentiment de bon droit, le jeu des enfants. A cet effet, l'action des parents est bien sûr essentielle.

**Nous invitons donc chacune et chacun d'entre-nous à porter une attention particulière à cet aspect de la vie en communauté pour que chaque habitant de notre commune s'y sente bien et puisse vivre dans une légitime tranquillité.**

➤ **Attention aux buses**

Depuis quelques temps, aux abords de notre village, s'est établi un hôte particulièrement irascible. Il s'agit d'un rapace, vraisemblablement d'une buse qui attaque les passants à la sortie ouest du village à hauteur de la grotte de Lourdes. A notre connaissance, trois personnes en ont fait les frais et ont été blessées par ses griffes.

L' ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) que la commune a contactés nous ont adressé le message suivant concernant ce comportement singulier de cette buse :

« L'attaque de buses est un phénomène très rare en France (seuls 48 cas relevés en France entre 2007 et 2014). Ce sont dans la majorité des cas des buses adultes qui défendent leur nid qui doit être à proximité. Et les attaques sont surtout faites sur des personnes se déplaçant rapidement (jogging ou vélo), ce qui doit davantage déclencher l'agressivité des individus concernés, d'autant que s'y ajoute peut-être le fait que des habits colorés et parfois fluorescent constituent un marqueur particulièrement visible. De plus, si nécessaire, le port d'un casque ou d'un bâton peut aussi être préconisé. »



Et d'ajouter que lorsque les jeunes buses se seront envolées du nid, les attaques devraient donc disparaître.

## La page des travaux

➤ **Fauchage des abords des rues et des bas-côtés des chemins.**

En ce début d'été, les herbes poussent à profusion sur les bas-côtés ce qui réduit la visibilité des automobilistes qui empruntent ces voies. Afin de préserver la sécurité des usagers, les services communaux ont procédé au fauchage des herbes et broussailles qui tendent à être envahissantes. Si l'action des services de notre commune devrait normalement s'achever aux limites de notre ban communal, il arrive fréquemment que le fauchage (comme d'ailleurs le déneigement en hiver) aille au-delà de ces limites. En effet, pour garantir la sécurité des usagers, le tracteur communal poursuit son travail de fauchage tout au long de la RD704 dans la descente vers Dinsheim dont la partie basse depuis le calvaire est située sur le ban de cette commune. Même action à l'intersection avec la RD392 qui est du ressort du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

➤ **Aménagement d'un parterre fleuri devant l'église paroissiale.**

Les travaux de terrassement pour l'aménagement d'un parterre de fleurs devant l'église tout au long du trottoir de la rue Neuve sont maintenant achevés. Les services communaux ont étendus de la terre végétale sur toute la surface et y ont planté des fleurs. Dans le même temps, des gaines électriques ont été enfouies ; elles sont destinées à être utilisées pour l'installation de points lumineux qui mettront en valeur la façade de notre église qui, il faut le souligner, fait l'admiration de maints touristes de passage.

Cette opération de fleurissement s'est étendue à l'ensemble du village par l'installation de bacs à géraniums et de fontaines à fleurs sur les édifices et places publiques de notre commune.





### ➤ Désherbage des places et des trottoirs dans le cadres du « zéro-phyto ».

Dans le cadre de la prohibition de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'élimination des mauvaises herbes qui percent inmanquablement entre les pavés des places et trottoirs, la commune a acquis un désherbeur thermique. Cet appareil fonctionnant au gaz détruit le système végétal des plantes indésirables par brûlage. Même si le temps nécessaire au désherbage est plus conséquent, nous participons ainsi, à notre échelle, à la préservation la qualité de notre environnement.

### ➤ Réfection de la rue Neuve.

La rue Neuve, depuis l'entrée du village jusqu'à la mairie a été entièrement refaite par la pose d'un tapis d'enrobés tout neuf. Cette opération a été effectuée en collaboration étroite entre le Conseil Départemental du Bas-Rhin, la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig (CCRMM) et la Commune de Heiligenberg. C'est l'entreprise de Travaux Publics Eurovia qui s'est chargée de ce travail. D'abord, toute la rue a été décapée et l'ancien revêtement évacué. Cette partie a été financée par le Conseil Départemental. En même temps, les bouches d'égout ont été réparées et remises à niveau grâce au financement de la CCRMM. Enfin, certaines parties des caniveaux pavés ont dus être reprofilées. Cette partie-là reste à charge de la commune, de même que la réfection des trottoirs qui bordent cette rue. Cette opération déjà programmée sera réalisée dans un deuxième temps.



### ➤ Bouclage du réseau d'eau de la Danneck vers la rue des Champs.

Un point faible de notre réseau de distribution d'eau potable se situe actuellement au bout de la rue de la Batteuse et dans la rue des Champs. Situées en bout de réseau, les maisons de ce secteur voient leur débit et leur pression de l'eau s'effondrer dès que plusieurs usagers de ce secteur prélèvent en même temps de l'eau à leurs robinets. Afin de palier à cette insuffisance, la commune et la Comcom de Molsheim ont décidé d'effectuer le bouclage du réseau entre la Danneck et la rue des Champs. Cette opération sous la maîtrise d'œuvre de la CCRMM consistera en la pose d'une conduite reliant le bout de ligne de la Danneck à celui de la rue des Champs sur une longueur de 200 mètres environ. Elle sera complétée par l'installation, en bas de la rue des Champs d'un régulateur de pression destiné à réduire dans les canalisations la pression induite par le fort dénivelé entre la rue de la Batteuse et le réservoir de la Danneck et à créer un équilibre hydraulique engendrant une circulation de l'eau dans l'ensemble des conduites. Ces travaux réalisés en étroite collaboration entre la commune et la CCRMM débuteront prévisionnellement le 17 août prochain.



# La page communale

### ◆ Une désagréable surprise après le vote du budget 2015.

Après le vote de son budget en mars dernier, notre commune a eu la surprise d'une notification de la DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques) d'une baisse de 11 000 € du produit fiscal. Devant ce déficit de recettes qui s'ajoute à la baisse d'autres dotations et à l'augmentation des versements à l'État, le Conseil Municipal et en premier lieu sa Commission Communale des Finances s'est penché à nouveau sur ses comptes.

Dans son rapport, la Commission de Finances prend acte de cette situation malencontreuse et évalue la nécessité d'une augmentation des recettes, fiscales ou autres, par rapport au budget communal en vigueur.



Après étude et discussion, la commission souligne que :

1. Les seules recettes qui pourraient être augmentées sont les recettes fiscales (impôts locaux et taxes locales) ou l'instauration de taxes nouvelles (à moyen terme) .
2. Cependant, elle estime que la situation financière de la commune est encore suffisamment saine pour absorber ce déficit en recettes.
3. Suite à l'entrée dans la CCRMM (Communauté des Communes de la Région de Molsheim-Mutzig), la pression fiscale s'est accrue sur les foyers de la commune de Heiligenberg. Vu la conjoncture actuelle des ménages, il est du devoir des élus de tout mettre en œuvre pour éviter d'accroître encore cette pression.
4. La santé financière actuelle de notre commune est le fruit d'un travail constant et permanent des élus, au fil des années des mandats précédents, dans la maîtrise de nos dépenses pour le maintien d'un endettement nul. Néanmoins des projets ont été menés à bien grâce au travail et à l'investissement de tous, gage de substantielles économies dans le budget communal. Ces projets ont fait l'objet de choix judicieux dans leur nature et leur impact financier, en adéquation avec notre budget (A noter que d'autres communes n'ont pas fait ce choix ; on peut en voir les effets dans la presse). Les travaux d'utilité collective peuvent encore être réalisés, d'autres travaux devront être étudiés de près ou simplement abandonnés.
5. Les membres de la commission se basent sur la volonté de l'actuel Conseil Municipal de perpétuer cette gestion responsable et raisonnée, tout en invitant ses membres à expliquer l'action municipale auprès de leurs concitoyens.
6. Malheureusement cette santé financière encore correcte peut être mise à mal à tout moment selon les aléas des décisions politiques et de la conjoncture économique. Devant cette visibilité à court terme n'offrant aucune garantie pour l'avenir, il s'agit de ne pas relâcher notre vigilance.



**Fort de ces constats, la Commission des Finances propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux des taxes et de confirmer le budget 2015 tel qu'il a été adopté en mars dernier. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 18 juin dernier a décidé de suivre les préconisations de la commission.**

### ◆ Les décisions du Conseil Municipal

Dans cette même séance, le Conseil Municipal a décidé la concrétisation de différents projets :

- Autrefois, avant le percement de la rue Neuve, la rue du Hohlweg était un des chemins menant au village. Aujourd'hui, ce chemin pentu n'est plus utilisé. Néanmoins, il n'en est pas moins raviné par les pluies et, lors de fortes précipitations, les eaux de ruissellement ont tendance à dévaler vers la vallée en suivant des chemins aléatoires. Afin de canaliser ces écoulements, il est prévu de creuser et de curer le fossé qui longe ce chemin. C'est l'entreprise Gross de Muhlbach qui sera chargée de ces travaux pour un montant de 2720 €
- A l'aire de jeu situé dans le jardin de l'église, il a été constaté qu'une partie du revêtement synthétique destiné à amortir les réceptions au sol des enfants qui jouent aux différents agrès, s'est décollé au cours de l'hiver. Il a été décidé de confier ce travail de réparation à l'entreprise spécialisée EPSL qui d'ailleurs avait réalisée cette aire de jeu.
- Lors de l'électrification de la sonnerie de l'horloge et des cloches de notre église, le système d'horlogerie manuel a été déposé et remis au fond d'un hangar . Le Conseil Municipal a décidé de valoriser cet instrument remarquable qui a rythmé pendant des décennies la vie des habitants de notre village et qui appartient maintenant à son patrimoine historique. Une fois restauré, il sera installé dans le hall d'entrée de la mairie où il pourrait être admiré par les visiteurs. Cette restauration a été confiée à l'entreprise Bodet spécialisée dans ce domaine.
- Le Conseil Municipal a également donné son accord à la demande de l'école concernant l'achat de mobilier de rangement adapté à la classe maternelle. Afin de garantir ce mobilier conformément à la législation sur les normes en vigueur, cet achat sera effectué auprès d'entreprises spécialisées dans la fourniture de mobilier scolaire.



# La vie du village

## ◆ Commémoration du 8 mai

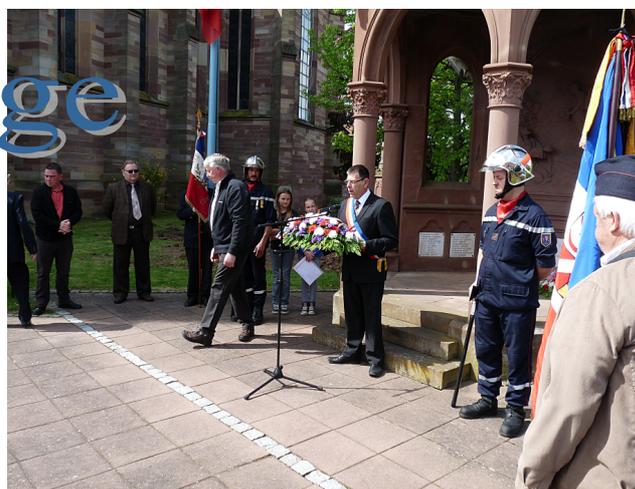
Le 8 mai, la population de Heiligenberg s'est rassemblée autour du Monument aux Morts pour commémorer la fin du deuxième conflit mondial.

A l'issue de la messe du souvenir célébrée par le Curé Marc d'Hooge, les membres de l'UNC avec leur porte-drapeau en tête et le corps des Sapeurs Pompiers de la section Still-Heiligenberg ont pris position pour la cérémonie.

Après les mots de bienvenue du maire Guy Ernst, les élèves de l'école primaire ont lu le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Le Président de l'UNC, Marcel Misert a exhorté la population dans son devoir de mémoire en soulignant, à travers l'actualité récente, la présence permanente du danger xénophobe qui a conduit à tant d'atrocités. Un avenir que Guy Ernst voit résolument au sein d'une Europe unie et fraternelle, qui ne se construira qu'avec la volonté farouche de chacun de préserver la paix et la prospérité des peuples.

En souvenir de ceux qui ont perdu la vie pour défendre ces valeurs, Fabien Metzler au nom des sapeurs-pompiers, Marcel Misert pour l'UNC et le maire Guy Ernst ont déposé une gerbe avant qu'une minute de silence ne soit observée pendant la sonnerie aux morts. L'hymne national repris en chœur par l'assemblée a clos cette cérémonie.

Finalement, l'ensemble des participants s'est retrouvé au Foyer St Michel pour le verre de l'amitié.



## ◆ De nouvelles cuves pour la station d distribution d'eau potable de la Danneck

Dernièrement, les services du SDEA (Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement) ont procédé au remplacement des deux cuves ou réservoirs nécessaires à la mise sous pression du réseau de distribution d'eau potable dans la commune.



En effet, la commune de Heiligenberg a ceci de particulier qu'il existe des dénivelés important entre le réservoir et les maisons desservies dont certaines sont situées au-dessus du niveau du réservoir. Il est donc techniquement nécessaire de créer une surpression au départ de la distribution. Cette surpression est créée par trois pompes qui alimentent ces deux réservoirs munis à l'intérieur d'une baudruche qui stocke l'eau dans la partie basse du réservoir. Dans la partie supérieure, un gaz sec, l'azote, fait tampon sous une pression originale de 3,75 bars.

Au fur et à mesure que la cuve se remplit, cette pression augmente jusqu'à atteindre 6 bars, pression à laquelle les pompes s'arrêtent pour se mettre en marche à nouveau dès que la pression retombe à 4 bars. Le bon fonctionnement de ce système est donc vital pour un approvisionnement régulier en eau potable.

## ◆ Le réservoir a été nettoyé

Le 30 juin dernier, notre réservoir d'eau potable situé à la Danneck a été nettoyé. Ce sont les services du SDEA qui ont programmé et effectué cette opération. Ce réservoir sert à stocker l'eau de source qui coule en permanence des sources du Ringelsthal jusqu'à Heiligenberg à travers des canalisations longues de plus de 8 km. En réalité, il n'y a pas un réservoir, mais deux, d'une capacité de 100 m<sup>3</sup> chacun. Le deuxième a été construit dans les années 1950 pour palier à une réserve d'eau limite lorsque le village s'est développé. Car la fonction première de ce dispositif est de stocker l'eau pour répondre à la demande des usagers, une demande qui fluctue selon le moment de la journée. Soulignons encore que, lorsque le réservoir est plein, le surplus s'écoule par la fontaine de la place Hugo Wegmann qui, par ce fait, coule par intermittence. Par delà les surveillances technique, mécanique, numérique, voir couler l'eau de la fontaine est un indicateur de la bonne santé de notre réservoir qui est alors rempli à ras bord.



Côté technique, les personnels du SDEA ont donc vidé le premier réservoir de sorte que le deuxième puisse rester en fonction. Après avoir évacué les inévitables sables et boues qui se déposent au fond, ils ont procédé au lavage des parois sous un jet d'eau d'une pression de 8 bars. L'opération sera complétée par une inspection des parois et un rinçage méticuleux avec une eau à laquelle a été ajouté un désinfectant. Immédiatement, ce réservoir sera remis en fonction et, dès qu'il sera plein, le deuxième subira le même traitement.

Comme cette opération a coïncidé avec le début d'une période caniculaire et que le stock a plus de mal à se reconstituer suite à une consommation en eau plus importante que d'ordinaire, cette deuxième phase a été différée.

# La vie de la Paroisse Saint Vincent

## ◆ Nettoyage de l'église

Pour que notre église paroissiale soit la plus belle possible et accueillante pour les fidèles qui assisteront aux différentes messes et précisément à la messe de Première Communion qui aura lieu ce dimanche de Pentecôte, une équipe de bénévoles s'est mobilisée pour procéder au nettoyage de l'église. Ainsi un balayage approfondi de l'allée centrale et des travées a permis d'éloigner jusqu'au dernier grain de poussière. Pas plus de poussière sur les autels, les statues et les moulures qui embellissent l'édifice. Après une bonne matinée de travail, leurs efforts ont été récompensés dans la perspective que cette église nettoyée permettra de rehausser encore la ferveur des fidèles qui assisteront aux prochains cultes.



**Nous voulons remercier ici ces personnes qui donnent de leur temps pour effectuer un travail d'utilité collective afin d'embellir notre église et souligner son caractère accueillant.**

## ◆ Première Communion pour 5 enfants de notre village.



Le dimanche 31 mai, le jour de la pentecôte, de nombreux villageois ont participé à la messe célébrée par M. le Curé D'Hooge en l'église paroissiale St Vincent de Heiligenberg.

Pour cinq enfants du village entourés de leurs familles, cette messe fut un moment privilégié au cours duquel ils ont fait leur première communion. Il faut dire que cette journée particulière marque la fin d'une préparation longue de deux années de réflexion et de consolidation de leur foi, accompagnés dans cette démarche par leurs catéchètes mesdames BLATTNER et DUBOIS.

Dans les familles respectives, cette journée a été l'occasion de mettre à l'honneur leur enfant en rassemblant la famille autour d'une table festive qui marquera avec fierté une des premières étapes importantes de la vie de l'enfant qui grandit.

Les communiantes sont Solène KIEFFER, Romane RECOUVREUR-GROSS, Nicolas et Alexandre THOMAS et Gabriel RODRIGUES.

**Nous nous voulons féliciter ici les nouveaux communiantes pour leur engagement dans leur foi et remercier les personnes qui les ont soutenus et accompagnés dans leur démarche.**

# La vie associative

## ◆ Une Maïkür bien arrosée.

Une quarantaine de marcheurs s'étaient donné rendez-vous sur la place de l'église de Heiligenberg pour ne pas faillir à ce qui est maintenant une tradition bien établie en ce 1<sup>o</sup> mai.

Chaque année, dès 5h30 du matin alors qu'il fait encore nuit mais qu'on voit déjà poindre à l'horizon la pâle lueur du jour, un groupe se met en marche pour une randonnée sous le signe du renouveau printanier.

Chemin faisant, avec le jour qui se lève petit à petit, on découvre dans le bruissement matinal la nature qui s'éveille après son long sommeil hivernal, avec parfois, en prime, la visite d'un hôte de la forêt et la découverte d'un brin de muguet. Mais cette fois, malheureusement, le soleil qui se devait d'être de la partie a fait grandement défaut. Et c'est sous une pluie fine et légère, mais permanente que Roland Kauffer, l'organisateur du parcours surprise de cette édition, a conduit les randonneurs dans la forêt de Heiligenberg, vers Still et



Niederhaslach en passant par la Trinité.

Enfin, après 2 heures de marche, tout ce monde s'est retrouvé au Foyer St Michel où les organisateurs les attendaient avec une boisson réconfortante et surtout un petit déjeuner copieux qui permit à chacun de se réchauffer et se restaurer autour d'une bonne table dans une ambiance conviviale. 1<sup>o</sup> mai oblige, chaque participant s'est vu offrir son brin de muguet. Promis, on remettra ça l'année prochaine!

### ◆ De la belote à la pétanque

Durant la saison estivale, le groupe « belote » de l'association « Le Montgolfier » délaisse le jeu de cartes qu'il pratique au Foyer St Michel pour une activité plus adaptée aux beaux jours : le jeu de boules. Ainsi, les joueurs se retrouveront tous les mercredis après-midi à 14 heures, sur le place du Stand de Tir pour s'affronter en doublettes ou triplètes pendant plusieurs jeux. Il va de soi qu'en cas de météo pluvieuse, la pétanque n'aura pas lieu.

Pour participer, il suffit à chaque amateur de ce jeu de se rendre sur place les mercredis à 14 h, en apportant ses boules de pétanque. Ils seront les bienvenus.

A noter aussi la prochaine date importante : le samedi 1<sup>er</sup> août où aura lieu le traditionnel tournoi de pétanque ouvert à tous les joueurs.



### ◆ Fête de la musique

A Heiligenberg, la fête de la musique s'est déroulée le samedi 20 juin au Foyer St Michel. A cette occasion, selon l'esprit de cette fête qui permet à tous les amateurs de musique

d'exprimer leur talent, différentes formations sont montées sur scène. D'abord le groupe « zumba », sous la houlette de leur animatrice Ophélie, a présenté quelques chorégraphies tout en couleurs, rythmes et énergie. Des danses dont la chaude

ambiance s'est rapidement transmise à la salle. Ensuite, Victor et Maël, deux jeunes musiciens ont proposé au public un florilège de chansons françaises en s'accompagnant de leurs guitares. Un public qui a visiblement apprécié leur réel talent au vu des applaudissements nourris qui ont ponctué chaque prestation. Puis ce fut la musique des années 80 qui fut à l'honneur grâce à Mathias et Marc-Stéphane, les 2 DJ d'un soir, qui, aux manettes de leurs platines, ont fait danser la salle dans une folle ambiance tout

au long de la soirée. Pour ceux qui avaient un petit creux, les organisateurs avaient prévu de quoi se restaurer en leur proposant une assiette de jambon poché pour la faim et une buvette approvisionnée pour la soif.



## Du côté des Sapeurs Pompiers

### ◆ Assemblée générale de la section Still-Heiligenberg

La section des Sapeurs-Pompiers de Still-Heiligenberg a tenu son assemblée générale annuelle fin janvier 2015 clôturant l'exercice 2014, en présence de leur chef, l'adjudant Metzger Martin, du Capitaine honoraire Fredembach Gilbert et de Monsieur Hochart Laurent, maire de Still.

L'effectif de la section est de 20 sapeurs, 13 sont opérationnels. Ils ont chacun, réalisé environ quarante heures de formations et manœuvres nécessaires à leur maintien en activités. 83 interventions ont été réalisées 2014 sur le secteur de Still et de Heiligenberg, en détail : 58 interventions pour secours à personne, 9 interventions pour feu, 11 destructions de nids d'hyménoptères (guêpes et frelons), 5 interventions pour des accidents de circulation. Le véhicule utilisé est un VPSI-P (Véhicule de Premiers Secours et d'Intervention Polyvalent) armé d'un effectif de 4 sapeurs-pompiers. La section est alarmée 24h/24 et 365 jours par an en fonction des besoins par le CTA (Centre de Traitement de l'Alerte)

Le sport, des formations complémentaires et supplémentaires pour valider de



nouvelles fonctions et spécialités s'ajoutent aux 40 heures de base.

**Le nombre d'interventions est en légère hausse (+5%) et le nombre de sapeurs de la section est en baisse (- 20%).**

Actuellement 4 sapeurs de la section prennent des gardes au Centre de Secours Principal de Molsheim.

Monsieur le Maire a félicité et remercié la section pour son engagement citoyen, pour son action lors du feu de la ferme, il a également exprimé le soutien de la municipalité aux sapeurs-pompiers.

L'A .G. terminée, le verre de l'amitié offert par l'amicale de Still et son Président le caporal-chef Klotz Jean-Claude a permis de prolonger en toute convivialité le débat.

***La section accueille les personnes volontaires, acceptant de donner du temps pour autrui ; il y a toujours des départs, mais peu de volontaires viennent rejoindre la section locale, le corps départemental des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin pour que le service puisse être à la hauteur des demandes de plus en plus importantes.***

*L'adjudant Metzger Martin et les sapeurs-pompiers de la section, sont à votre écoute pour tout besoin de renseignement.*

# La vie de l'école

## ◆ Un spectacle pour les élèves



Les élèves de l'école primaire ont assisté au Foyer St Michel à un spectacle proposé par la Compagnie Bifil et intitulé «La musique enchantée», une libre adaptation de «La Flûte Enchantée» de Mozart.

Les élèves ont été captivés par une mise en scène qui allie avec bonheur la musique vivante, le jeu des comédiens, le langage des masques et des marionnettes de grandes et petites tailles.

Tout au long de l'histoire, ils ont partagé les émotions de Tamino en quête de la princesse Pamina, fille de la Reine de la Nuit dont il est tombé amoureux. A l'issue du spectacle, les enfants ont pu poser des questions aux comédiens. Ils les ont interrogés sur les décors, le fonctionnement des marionnettes et les instruments.

## ◆ Exercice d'évacuation

Ce mercredi matin, à l'heure de la récré, la sirène de l'école a retenti pour signaler un début d'incendie. Heureusement, ce n'était qu'un exercice organisé par le personnel enseignant. Suivant un réflexe maintenant bien établi, élèves et personnels ont procédé à l'évacuation du bâtiment selon des consignes bien précises. Si la classe maternelle située au rez-de-chaussée s'est dirigée vers la sortie habituelle, celle située au premier étage a dû emprunter l'escalier de secours à l'extérieur du bâtiment. Pour que cet exercice ait lieu dans les meilleures conditions, les pompiers avaient été sollicités pour sécuriser l'utilisation de cet escalier extérieur en colimaçon. Le maire Guy Ernst, présent sur les lieux a pu constater le bon déroulement de cet exercice.



## ◆ Sorties des enfants de l'école :

**Au musée zoologique :** Les enfants sont allés au musée zoologique pour participer à des ateliers de découverte scientifique. Les élèves de l'élémentaire, à



travers des manipulations et observations sont partis à la découverte du sol et des animaux qui y vivent. Les enfants de maternelle ont fait un atelier d'éveil scientifique sur les animaux à plumes, à poils et à écailles. Tous les enfants ont pu également visiter le musée et vivre une immersion dans le monde animal. Le repas a eu lieu au restaurant universitaire.

**Au château du Fleckenstein :** Les enfants ont découvert ce château troglodytique en relevant des défis qui les ont plongés dans les mystères du Moyen Age. Les maternelles ont également aidé Tim le petit bâtisseur à reconstruire le château.

# Festivités du 14 juillet

## Cérémonies de la Fête Nationale

Les Cérémonies de la Fête Nationale auront lieu le mardi 14 juillet 2015.

- 11 heures : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, avec la participation de la Section Still-Heiligenberg des Sapeurs-Pompiers, la chorale Sainte-Cécile, l'Amicale des Anciens Combattants et les associations locales.
- 11 heures 15 au Foyer St Michel :
  - Remise de récompenses aux jeunes diplômés du village
  - Remise de chocolats aux enfants de l'école présents à la cérémonie.
  - Verre de l'amitié.



Toute la population est cordialement invitée à participer à cette cérémonie commémorative.

## Invitation des jeunes au 14 juillet 2015

*Monsieur le Maire Guy ERNST et les membres du Conseil Municipal invitent les enfants et les jeunes du village à participer aux cérémonies du 14 juillet.*

*Dans le respect de la tradition, les enfants des écoles qui seront présents à la cérémonie commémorative du 14 juillet recevront le traditionnel chocolat de la Commune.*

*En ce jour de Fête Nationale, les jeunes diplômés seront mis à l'honneur. A cet effet, la municipalité leur remettra un cadeau.*

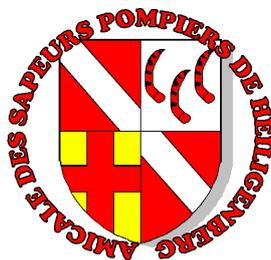


**Nous lançons un appel à signalement des jeunes concernés pour éviter d'oublier un jeune diplômé.**

**Les jeunes (ou leurs parents) devront se signaler** dès qu'ils auront confirmation de l'obtention de leur diplôme à la Mairie **par téléphone au 03.88.50.00.13 avant le 11 juillet ou par un courrier déposé dans la boîte aux lettres ou par courriel à l'adresse de la mairie (mairie@heiligenberg.fr).**

**Veillez confirmer par la même occasion votre présence à cette cérémonie.**

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de HEILIGENBERG a le plaisir de vous inviter au



## BAL POPULAIRE

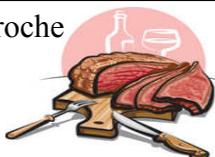
GRATUIT avec un

## FEU D'ARTIFICE

**Samedi 11 juillet à partir de 19H30**

**A cette occasion, nous organisons un repas et serions heureux de compter sur votre présence.**

MENU : Boeuf à la broche  
Crudités  
Dessert



Prix : 13 € Enfant jusqu'à 12 ans : 8 €

**Les membres de l'Amicale passeront pour la vente des tickets-repas à partir du 26 juin.**

Pour tout renseignement ou réservation, veuillez contacter :  
Fabien METZLER (03.88.50.10.40)  
Raymond ESTERMANN (03.88.50.05.65)



# Prochaines manifestations

**Dimanche 19 juillet 2015**

## Marché aux Puces

L'Amicale des Pompiers et l'Association de Tir St Michel de Heiligenberg organisent leur 14<sup>ème</sup> Marché aux Puces

- Prix de l'emplacement de 5 mètres minimum : forfait de 10 € + 2 € le mètre supplémentaire
- Restauration sur place toute la journée assurée exclusivement par les organisateurs

**Pour les inscriptions et renseignements, téléphonez au :  
03.88.50.16.18. ou 03.88.50.12.28. ou 06.82.16.99.08.**



**Circulation réglementée** : Pour cette journée du dimanche 19 juillet, la circulation dans les rues du village sera réglementée par un arrêté municipal qui fera l'objet d'un affichage en mairie.

Seront fermées à la circulation, de cinq heures du matin à 18 heures, la rue de la Batteuse, la rue des Champs, la rue du Niederweg, la rue Oberweg, la rue du Montgolfier, le lotissement Danneck et la rue Principale à partir de la place de l'église. La desserte du village se fera en sens unique : montée par le CD 704 et descente par le CC1 (vers Dinsheim). Nous remercions les riverains de ces rues de prendre leurs dispositions.



## Samedi 1 août à partir de 14H

L'association Le Montgolfier vous invite à une après-midi

## JEU de PETANQUE

Sur la place du Stand de Tir

Jeux en doublettes tirées au sort – Inscriptions à 14 heures

Récompenses aux vainqueurs - Petite restauration et  
buvette sur place

## Samedi 8 et Dimanche 9 août 2015

L'association des « Old West Texas Rangers » de Heiligenberg est heureuse de vous inviter à sa fête annuelle au HOLY MOUNTAIN SALOON

**Dimanche 9 août à partir de 11 h :**

**A midi : Repas western ( 12 €)**

- Sanglier à la broche
- Flageolets
- Dessert

Merci de réserver au 03.88.50.05.94  
(au plus tard le 30 juillet)

**Samedi 8 août à partir de 18 h :**  
soirée tartes flambées



# L'accueil périscolaire

## ◆ L'année se termine au périscolaire.

L'année scolaire s'achève dans quelques jours, il en est de même pour le périscolaire. Cette saison se clôture avec les dernières fêtes à souhaiter: la fête des Mères et la fête des Pères. Les enfants petits et grands ont mis tout leur cœur dans leur bricolage afin d'honorer leurs parents.

Les mamans ont eu comme cadeau un cœur brodé par les enfants et un arrosoir avec une joubarde tandis que les papas ont eu un jeu de morpions créé par les enfants afin que papa passe du temps avec eux et, pour une fratrie, un marque-page cravate et un beau bouquet de fleurs.

L'accueil périscolaire fermera donc ses portes le 3 juillet pour les rouvrir à la rentrée prochaine, le mardi 1 septembre 2015. **Rappelons que pour pouvoir être accueilli au périscolaire, un enfant doit être inscrit au préalable en mairie par ses parents. Le dossier d'inscription est disponible à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat ou sur le site Internet [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr). Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant.**



## Une nouvelle entreprise dans notre commune

**BB Fil**

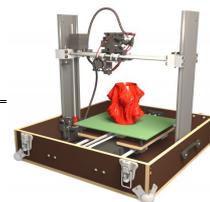
La société « BBFil » est une société nouvelle qui propose de nombreuses solutions dans le domaine de l'impression 3D.



BBFil s'adresse avec autant d'efficacité aux PME, chez qui la société installe des lignes d'extrusion de filaments plastiques et des imprimantes 3D, qu'au grand public à qui elle propose des imprimantes 3D à utilisation simplifiée.

BBFIL fabrique aussi des consommables pour imprimantes 3D (filament en matière plastique).

Adresse : 203 Route Nationale – tél : 07.78.15.85.36 - Site internet : [bbfil.fr](http://bbfil.fr) - Email : [contact@bbfil.fr](mailto:contact@bbfil.fr)



## MAISONS FLEURIES

Dans le cadre du Concours Communal des Maisons Fleuries, le jury passera dans les rues du village au cours de l'été pour repérer et noter les façades et les parterres visibles de la rue. Rappelons qu'aucune inscription pour participer à ce concours n'est nécessaire et que toutes les maisons seront appréciées par le jury. Pour la composition de ce jury, les gagnants du concours 2014 seront sollicités. Les gagnants de l'édition 2015 seront récompensés lors de la prochaine cérémonie des vœux du maire.

**Nous voulons remercier ici toutes les personnes qui, à l'instar des services communaux, ne ménagent pas leur peine pour fleurir leur maison et ses abords et embellir ainsi notre village en lui donnant un cadre agréable et coloré.**

## Dates à retenir

- ***Samedi 11 juillet à partir de 19h30 : Bal populaire du 14 juillet organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers au Foyer St Michel.***
- ***Mardi 14 juillet à 11 h : cérémonie de la Fête Nationale au monument aux morts et remise d'un cadeau aux jeunes diplômés au Foyer St Michel***
- ***Dimanche 19 juillet : marché aux puces dans les rues du village***
- ***Samedi 1 août : Journée pétanque sur la place du stand de tir***
- ***Samedi 15 août : Fête de l'assomption avec une procession à la Grotte de Lourdes***
- ***Les 8 et 9 août : fête Western des Old West Texas Rangers au Holy Mountain Saloon***

\*\*\*\*\*

Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)

Adresse de notre site Internet : [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)

Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : ERNST Guy, WITZ Jean-Paul, METZLER Fabien, SCHNEIDER Jean-François, KAUFFER Anny, MACE Jean-Claude, BENDELE Christian, BESSON Emilie, KIEFFER Véronique, REPIS Christian.

Diffusion prévue le 5 juillet 2015



Tirage : 280 exemplaires